

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME****8, place du champ de foire****16440-MOUTHIERS-SUR-BOËME****tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38****mairie@mouthiers-sur-boeme.fr****délibération :****D_2022_9_9**

Nombre de conseillers en exercice : 19

L'an deux mille vingt deux, le vendredi 09 septembre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Présents : 17

Date de convocation du : 02 Septembre 2022

Votants : 18

Présents : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur CARTERET Michel, Madame LHOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur PONTINI Daniel, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur CAPLOT Serge, Monsieur FOUCHE Joël, Madame VERGNAUD Isabelle, Monsieur NOËL Frédéric, Madame ALIX Florence, Madame GANNE Julie, Madame LALANDRE Sophie, Madame GIRAUD Isabelle, Monsieur NICOLEAU Thierry

Objet : Adhésion aux petits débrouillards**Pouvoirs :**

Madame RENARD Annie a donné pouvoir à Monsieur REVEREAULT Jean

Absent(s) :**Excusé(s)** : Madame RENARD Annie, Monsieur FOURNIER Jean Luc**Secrétaire de Séance** : Madame Julie GANNE

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Vu la délibération D_2022_5_18 du 8 avril 2022 portant sur les adhésions aux organismes extérieurs,

Vu le partenariat avec l'association Les Petits Débrouillards sur le Festival de la biodiversité 3^{ième} édition 2022.

Il est nécessaire d'adhérer à cette association afin de pouvoir bénéficier des interventions proposées. L'adhésion s'élève à 40€.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, VALIDE l'adhésion à l'association Les petits Débrouillard et INSCRIT les crédits nécessaires au compte 6281.

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 09/09/2022, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le 28/09/2022

**Le Maire,
Michel CARTERET**

